



HAL
open science

Abracadabra : passé antique d'une formule prophylactique et thérapeutique

Isabelle Draelants

► **To cite this version:**

Isabelle Draelants. Abracadabra : passé antique d'une formule prophylactique et thérapeutique. Le Fil d'Ariane. Ecriture et tradition, 2001, 69-70, pp.35-54. halshs-03092162

HAL Id: halshs-03092162

<https://shs.hal.science/halshs-03092162>

Submitted on 21 Jan 2021

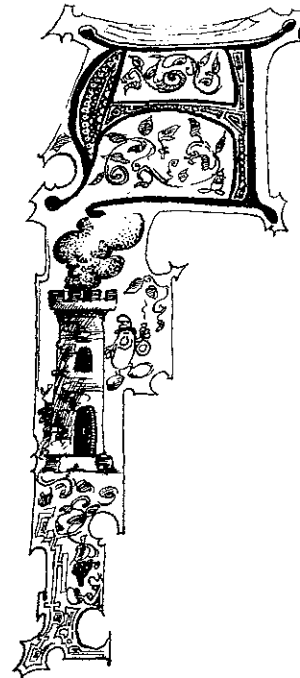
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Notes

- (1) *Ecclésiastique* I, 6.
- (2) Cf. E. d'Hooghvorst, *Le Fil de Pénélope*, t. I, éd. La Table d'Emeraude, Paris, 1996, p. 72.
- (3) *Ibidem*.
- (4) L. Cattiaux, *Le Message Retrouvé* XXXIII, 36'.
- (5) *Odyssée* X, 302.
- (6) E. d'Hooghvorst, *op.cit.*, p. 72.
- (7) L. Cattiaux, *Le Message Retrouvé* XXI, 71.
- (8) L. Cattiaux, *Le Message Retrouvé* XXI, 28'.
- (9) Hallaj, martyr de l'Islam, extrait de sa dernière veillée selon Sulami. Voir Massignon, Akbar Al Hallaj, recueil d'oraisons et d'exhortations du martyr mystique de l'Islam, Husayn Mansur Hallaj, Libr. Phil. J. Vrin, Paris, 1957.
- (10) L. Cattiaux, *Le Message Retrouvé* XXXVII, 66'.
- (11) L. Cattiaux, *Le Message Retrouvé* XXXV, 74, 75, 80'.

ABRACADABRA



bracadabra !

Voilà un mot remis au goût du jour par l'actualité française il y a quelques mois. Il a permis au président Chirac d'étaler sa culture poétique, puisque la presse a mis trois jours à retrouver chez Rimbaud le néologisme "abracadabrantes-que", créé par le poète alors que l'Académie avait essayé en vain d'imposer "abracadabres-que".

Depuis cet éclat présidentiel, il ne se passe guère une quinzaine sans qu'un article ne compte l'adjectif dans sa manchette.

Quoi qu'il en soit, l'intérêt d'*abracadabra* n'est pas là ; il ne réside pas davantage dans son rôle assez récent d'interjection de prestidigitation, mais dans le fait que jusqu'à la fin du XVIIe siècle au moins, lui furent attribuées des vertus *thérapeutiques* contre la fièvre, et une action *prophylactique* pour éloigner la peste. Dans la médecine des "humeurs", la peste était en effet regardée comme une sorte de fièvre et traitée de même.

Rassembler les témoignages de l'utilisation de la formule dans des cas de traitement médical, ou d'éviction d'épidémies, serait un travail fastidieux au résultat incertain. Mais parcourir quelques étapes significatives de l'histoire de la formule pour atteindre l'origine du mot nous plonge dans un passé, pas si lointain, où tradition médico-magique savante et pratiques populaires se sont croisées. Plus que celui d'*abracalan*, au destin très comparable, ce beau cas de transmission et d'évolution des savoirs a préoccupé des savants modernes et sa piste aux ramifications diverses a rendu perplexe plus d'un érudit humaniste. Leurs travaux indiquent sur quel terrain porter l'enquête : celui de la gnose (1).

En effet, la première attestation claire de la formule et de son application remonte au médecin Serenus Sammonicus († 212) qui vivait au temps de Septime Sévère. Dans un poème didactique médical, il a laissé le mode d'emploi : il faut écrire le mot *abracadabra* dans un triangle, en enlevant chaque fois la dernière lettre, et le répéter (2). Ensuite, il faut suspendre l'amulette au cou du malade qui guérira ainsi de la fièvre *semitertiana* (demi-tierce, ou "double-tierce" en français médiéval, *hemitritaion* en grec) (3).

ABRACADABRA
 ABRACADABR
 ABRACADAB
 ABRACADA
 ABRACAD
 ABRACA
 ABRAC
 ABRA
 ABR
 AB
 A

*mortiferum magis est quod Graecis hemitritaeos
 uulgatur uerbis ; hoc nostra dicere lingua
 non potuere ulli, puto, nec uoluere parentes.
 inscribes chartae quod dicitur abracadabra
 saepius et subter repetes, sed detrahe summam
 et magis atque magis desint elementa figuris
 singula, quae semper rapies, et cetera figes,
 donec in angustum redigatur littera conum :
 his lino nexis collum redimire memento.*

Où Serenus avait-il trouvé ce remède ? Dans des pratiques dues au syncrétisme religieux caractéristique de la fin de l'Antiquité. Précepteur de l'empereur Gordien, ce médecin faisait sans doute partie de la secte chrétienne des Valentiniens, puissante déjà sous l'empereur Hadrien († 138). Cette secte gnostique était proche de celle des Basilidiens. Ces derniers suivaient le mystique grec d'Alexandrie Basilide († 130), qui adorait la divinité d'origine perse *Abrasax* ou *Abraxas* (4). Ils y voyaient l'équivalent d'*Archôn*, dieu du monde inférieur.

Des témoignages de valeur sont conservés sur cette secte, grâce aux pères de l'Eglise ou ecclésiastiques grecs comme Clément d'Alexandrie au II^e siècle (5), Irénée évêque de Lyon en 178 (6), ainsi que son disciple Hippolyte, prêtre chrétien à Rome (7), Origène aux II^e-III^e siècles, Epiphane de Salamine au IV^e siècle (8), Théodoret de Cyr au V^e siècle (9) ou Jean Damascène à la fin du VII^e siècle (10). La patristique latine en livre d'autres par l'intermédiaire de Tertullien (III^e s.) et des écrits qui lui furent attribués (11), d'Augustin d'Hippone (354-430) (12) ou de Jérôme (350-420), qui tâchaient de combattre ces hérétiques.

On sait ainsi que ce mot de sept lettres avait en grec la valeur numérique de 365, nombre des jours de l'année, nombre aussi des intelligences qui y veillent et des vertus attribuées à la divinité (13).

α	=	1
β	=	2
ρ	=	100
α	=	1
σ	=	200
α	=	1
ξ	=	60
<hr/>		
		365

Pour l'illustrer, citons successivement les informations explicites que nous livrent le pseudo-Tertullien au III^e siècle, saint Jérôme au IV^e siècle, puis Prosper d'Aquitaine dans sa *Chronique*, rédigée au Ve siècle. Avant de les lire, il faut se rappeler que ces écrits sont polémiques et agrègent donc de temps à autre à une hérésie combattue des griefs qui se rapportent à une autre.

Pseudo-Tertullien : “Après fit irruption l'hérétique **Basilide**. Il dit qu'il y a un dieu suprême, du nom d'**Abraxas**, d'où provient l'esprit créé, qu'il appelle en grec “nous” ; que de là (provient) le verbe, que de lui vient la providence, de la providence la force et la sagesse, que de ces dernières furent créés la suprématie et les puissances et les anges, ensuite les enfantements infinis des anges et les émanations ; que de ces anges trois cent soixante-cinq ciels furent établis et que le monde (fut créé) en l'honneur d'**Abraxas**, dont le nom aurait en lui ce nombre calculé. Et parmi les derniers anges, qui ont fait ce monde-ci, il pose le tout nouveau dieu des Juifs, c'est-à-dire le dieu de la loi et des prophètes, qu'il nie être un dieu, mais dit être un ange ; par la destinée lui fut échue la descendance d'Abraham, et pour cette raison ce fut lui qui transporta les fils d'Israël de la terre d'Égypte à celle de Chanaan ; il est plus turbulent que tous les autres anges et pour cette raison, des séditions et des guerres frappent fréquemment, et répandent le sang humain ; (il dit que) le Christ même n'a pas été envoyé de celui qui fit le

monde, mais de cet **Abraxas**, qu'il est venu en tant qu'être imaginaire (fantôme), sans substance de chair ; que celui-ci n'a pas souffert auprès des Juifs, mais qu'à sa place Simon fut crucifié ; c'est pourquoi il ne faut pas croire en celui qui fut crucifié, de peur que l'on ne confesse avoir cru en Simon. Il nie que les Martyres dusent être faits. Plus grave, il attaque la résurrection de la chair, niant le salut promis aux corps.” (14)

Jérôme : “Agrippa, du surnom de castor, un homme très savant, a disserté avec beaucoup de force contre les vingt-quatre volumes de l'hérétique Basilide, qu'il avait composés contre l'évangile [ou : en forme d'évangile ?], révélant ses mystères dans leur ensemble et énumérant les prophètes Barcabas et Barcob et certains autres noms barbares à l'effroi des auditeurs et (disant) que son dieu suprême est **Abraxas**, qui est supposé contenir une année d'après la manière des Grecs de compter. Certes, Basilide, d'où viennent les gnostiques, a demeuré à Alexandrie au temps d'Hadrien, à cette époque où Cochebas, qui conduisait la troupe juive, fit mourir les chrétiens par divers supplices.” (15)

Jérôme croyait que les sectateurs de Basilide identifiaient **Abraxas** au Dieu suprême et à l'autre divinité perse **Mithra**, qui représente le soleil : “comme Basilide, qui appelle le dieu tout-puissant du nom prodigieux d'**Abraxas**, et dit qu'il contient, selon les lettres grecques, le nombre du cours de l'année (contenu) dans la révolution du soleil, lui que les païens appellent, avec le même nombre d'autres lettres, **Mithra** (**Meithran**).” (16)

Jérôme rapporte aussi dans une de ses lettres le témoignage d'Irénée, qui stigmatise la propagation des doctrines de Basilide et d'autres gnostiques dans le sud de la France, les Pyrénées et le nord de l'Espagne : “Et puisque nous venons à l'instant de prononcer le nom d'hérésie, quelle éloquence aux éclatantes sonorités pourrait vanter dignement notre cher Lucinus ? Quand l'impure hérésie de Basilide sévissait à travers les Espagnes et, comme un fléau épidémique,

ravageait toutes les provinces entre les Pyrénées et l'Océan, il a gardé la pureté de la foi ecclésiastique, n'acceptant en aucune façon Armazel, Barbelon, Abraxas, Balsamus, et le ridicule Leusibora, et les autres êtres qui sont plutôt des monstres que des noms, destinés à exciter les esprits des ignorants et des bonnes femmes ; ils les tirent en quelque manière des sources hébraïques ; leur résonance barbare effraie tous les gens simples, en sorte que moins ils comprennent, plus ils admirent. Irénée, cet homme de l'époque apostolique, disciple de Papias, qui avait été lui-même auditeur de l'évangéliste Jean, évêque, enfin, de l'Eglise de Lyon, rapporte qu'un certain Marc, descendant de la souche de Basilide le Gnostique, se rendit d'abord dans les Gaules et souilla de sa doctrine les contrées arrosées par le Rhône et la Garonne ; il séduisit notamment par son erreur des femmes nobles, en leur promettant la participation à certains mystères occultes ; par ses artifices magiques et par la révélation de secrètes voluptés charnelles, il sut se faire aimer d'elles : Irénée nous le montre ensuite franchissant les Pyrénées, occupant les Espagnes, (...). Voilà l'histoire qu'il a écrite, il y a trois cents ans environ, et il l'écrit dans les livres qu'il composa "contre toutes les hérésies" en un langage des plus savants et des plus éloquents." (17)

Prosper d'Aquitaine : "Basilide... croyait qu'il y avait 365 ciels, nombre de jours dans lequel était incluse l'année. D'où même il recommandait comme un nom saint, qui est Abraxas, dans la mesure où, selon la supposition grecque, les lettres de ce nom remplissent le même nombre." (18)

Ces combats contre les hérétiques nous éloignent d'*abracadabra* et de son action d'ordre talismanique. Comme l'illustre la prescription de Sammonicus, les gnostiques recommandaient de porter des pierres ou des papyrus sur lesquels ils gravaient le nom de la divinité. Par la suite, ces pierres portées en amulettes pour se prémunir de maladies ou de fléaux furent appelées elles-mêmes des *abraxas*. Elles étaient constituées par des incantations, des mots ou des suites de lettres, ou encore marquées d'hiéroglyphes et de figures d'Anubis (19). Les cabinets d'antiquités et les musées en possèdent de nombreuses. Une de

ces amulettes gnostiques est très connue : elle représente un démon armé d'un bâton autour duquel s'enroule un serpent et porte l'inscription IAO et au verso ABRASAX, tous deux noms divins.

De *abrasax* à *abracadabra*, il n'y a qu'un pas, puisque, en lettres majuscules grecques, le sigma peut s'écrire de la forme d'un C.

$$\begin{array}{c} \text{ABPA}\Sigma\text{A}\Xi - (\text{ABPA}\Xi\text{A}\Sigma) \\ \downarrow \\ \text{ABPA}\Sigma\Delta\Delta\text{ABPA} = \text{ABPA}\text{C}\Delta\Delta\text{ABPA} \\ \downarrow \\ \text{Abracadabra} \end{array}$$

Selon les époques, ces talismans portent des noms différents : *amoleta*, *amolimenta*, *peripta* dans l'Antiquité grecque, *ligatures* chez les latins, *intailles* au Moyen Âge, *phylactères* dans la langue savante, *préservatifs* et *alexipharmques* plus tard, ou encore *brevets* au XVIIIe siècle. Ils étaient présents déjà dans l'Antiquité grecque et dans l'Orient antique et furent transmis au Moyen Âge latin savant via les traductions arabo-latines au XIIe siècle.

Ce n'est pas le lieu d'en faire l'histoire ; on se limitera à indiquer en note des répertoires et quelques travaux sur la question (20). Pour en situer néanmoins l'action, voilà la définition que donnait Jean-Baptiste Thiers au XVIIIe siècle dans son *Traité des superstitions* : (...) *certaines remèdes superstitieux que l'on lie ou que l'on attache au cou, aux bras, aux mains, aux pieds, aux jambes, ou à quelques autres parties du corps des hommes et des bêtes pour chasser certaines maladies, ou pour détourner certains accidents. C'est de là qu'ils appellent aussi ligatures, à cause qu'on les lie* (21). Y répond la définition moderne de P. Gaillard-Seux : *Les amulettes médicales sont des substances ou des objets dont la possession ou la présence à proximité d'un individu suffit pour prévenir ou guérir une maladie. Elles constituent le principal moyen d'action de la magie médicale dans le monde romain et les*

allusions des sources, médicales ou non, montrent qu'elles étaient très couramment employées dans toutes les classes de la société (22).

Les papyrus grecs, comme les abrasax gravés, contenaient aussi de nombreux termes hébraïques comme les noms des anges protecteurs, de Salomon, de Moïse, et bien sûr les noms divins. Brassant les traditions diverses, certains interprétèrent le fait qu'on les portait au cou comme une obéissance au précepte de la loi juive selon lequel il fallait garder continuellement la loi de Dieu sous les yeux. Pourtant, la Mishnah interdisait l'usage magique du nom de Dieu dans des buts thérapeutiques ou prophylactiques : *celui qui prononce une incantation sur une lésion (quelconque)... n'aura pas droit au monde futur* (Sanhedrin 10 : 1) et *Tu ne prononceras pas le nom de Dieu en vain* (Ex. 20 : 7) (23). Ce fut probablement une raison pour lui substituer des formules mystérieuses combinant des systèmes cryptés.

Ceci nous conduit à nous pencher sur la signification de la formule, qui fit couler beaucoup d'encre et suscita des théories controversées. En accord avec ces inspirations multiculturelles du monde hellénistique, auxquelles se mêla la gnose chrétienne, la divinité *Abraxas* représenterait la Trinité. Il n'est donc pas étonnant qu'on ait donné l'étymologie cabalistique suivante à *abracadabra* : le terme associerait *ab*, père ; *ben* fils, et *ruah*, esprit, auquel on pourrait ajouter *kadosh*, saint. De nombreuses autres étymologies hébraïques ont été proposées, comme celle qui réunit les mêmes mots père, esprit, au mot *dabar*, parole ou au verbe *bara*, créer (24).

En l'an 400, à l'époque de l'empereur Théodose, le médecin Marcellus Empiricus recommande le remède pour les enfants et explique qu'il faut le répéter (c'est donc un *palindrome*) et qu'il faut le lire en boustrophédon, c'est-à-dire de gauche à droite puis de droite à gauche, ce qui en augmenterait la capacité d'action (25). Le procédé nous ramène aux étymologies hébraïques fantaisistes du mot. La plus plausible serait *arba kad arba*, "le quatre écrase le quatre" : Dieu (tétragramme divin) maîtrise les quatre éléments.

אב = père

בן = fils

רוח = esprit

קדוש = saint

*

α privatif + אב ברא : "le père incréé" (pour *abrasax*)

*

αβραξος (dieu suprême) + דבר (parole)

*

abreq ad habra : "retiens ta foudre jusqu'à la mort"

*

ha-berakha dab(e)ra : "la bénédiction, dis-la"

*

arba cryptogramme en boustrophédon :

dak "que le quatre anéantisse le quatre"

arba = tétragramme divin : "dieu maîtrise les quatre éléments"

*

ABRA ← "que Dieu

→ XAS protège"

D'autre part, des étymologies égyptiennes, hautement improbables, avaient été présentées dès le XVIII^e siècle ; l'une d'elles sera adoptée par J. Bellermand en 1818, et une autre par Samuel Sharpe en 1863. Le premier y lisait l'association des mots égyptiens *abrak* et *sax* (26), pour signifier "le mot est adorable" ; le second y voyait l'invocation à la divinité avec le sens "ne me blesse pas" (27).

D'un point de vue plus général, l'usage de porter des amulettes préservatrices et autres ligatures s'est diffusé et a perduré au moins jusqu'au XVII^e siècle. De très nombreux conciles, statuts synodaux et

évêques ont pris des mesures pour réprimer l'utilisation des ligatures qui, d'après le traité du théologien du Laurent au XVIIe siècle, "*servent comme des signes pour attirer les démons et les obliger d'agir en vertu des pactes tacites (...) qu'ils ont faits avec les hommes*" (28). On peut relever ainsi le concile romain sous Gélase en 494, le concile d'Agde en 506, celui de Constantinople en 692, celui de Tours en 813 ; les capitulaires de Charlemagne et de Louis le Pieux ; le concile de Milan en 1565, celui de Reims en 1585, de Bordeaux et puis de Tours la même année, le concile provincial de Narbonne en 1609, les statuts synodaux de Saint-Malo en 1618, de Sens en 1658, d'Evreux en 1664, de Genève 1673, etc. Du côté des pères de l'Eglise et des ecclésiastiques, se distinguent Grégoire de Naziance dans la seconde moitié du IVe siècle et le synode romain de Grégoire le Grand à la fin du VIe ; la plainte de Boniface, évêque de Mayence, adressée au pape Zacharie au VIIe siècle, l'action de l'évêque Eloi de Noyon au VIIe siècle, celle de Bède le Vénérable un siècle plus tard, celle du pape Nicolas I le Grand contre les Bulgares au IXe siècle, etc. (29)

Néanmoins, entre le IXe et le XIVe siècle, les documents normatifs sont rares ou restent très généraux à propos de cette pratique. En réalité, la notion passe dans les traités scientifiques latins au moment où elle est plus discrète dans la pratique. Cela ne veut pas dire que la notion s'était perdue : au contraire, c'est dans la littérature scientifique qu'elle a migré aux XIe, XIIe et XIIIe siècles, acceptée là dans les textes avant d'être à nouveau réprouvée dans les faits ailleurs.

En effet, au cours du XIIe siècle, à la suite des traductions du grec et de l'arabe, on assiste à la pénétration dans l'Occident latin d'écrits de médecine, d'astrologie, de magie et d'alchimie qui se réfèrent à la tradition hermétique. En particulier, on traduit du grec le *Corpus hermeticum*, composé entre le IIIe siècle ACN et le IIe siècle PCN. De l'arabe, on transmet en latin des écrits magiques, divinatoires, astrologiques et alchimiques issus de la culture islamique qui a fleuri à Harran dans l'Antiquité tardive. Ils ont trait à la science des talismans et des images qui présentent un Hermès mage et alchimiste. Ce nouveau savoir est fondé sur la conception stoïcienne et néoplatonicienne d'une

sympathie entre le ciel et la terre ; dans le domaine magique, il s'associe des techniques comme les incantations et les amulettes pour éloigner les démons ou l'utilisation des énergies astrales pour la sculpture des talismans. Parmi eux, on trouve celui qui représente Harpocrate, fils d'Isis et d'Osiris, assis sur un lotus et armé d'un fouet, qui n'est pas sans rappeler la figure mentionnée plus haut, aussi marquée d'*Abraxas*. Néanmoins, ces traductions du grec et de l'arabe, si elles enseignent le procédé des ligatures, ne transmettent pas, à ma connaissance, la formule spécifique *abracadabra*.

Au XIIIe siècle, la science savante a donc rejoint les pratiques dites populaires en disparition. La réaction ecclésiastique fut rapide : Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris dans la première moitié du XIIIe siècle, tempête contre cette magie "nécromantique" et idolâtre qu'il dissocie de la philosophie naturelle. Il oppose ainsi les "vertus naturelles" (*virtutes naturales*) aux prodiges des démons et des mages (30) :

"A cause de cela, et les démons et les mages, et selon ces mêmes idolâtres, les statues ont pu se faire passer aussi largement que longtemps comme dieux à cause d'une certaine ressemblance avec les oeuvres divines. Prédire les choses futures et dévoiler les choses cachées semble être l'action de la force divine du soleil. Ainsi les prodiges des mages, les miracles de la puissance divine ou les merveilles sont vus par quelques-uns et à cause de cela, tant les mages que les démons ont eu l'audace de s'arroger le culte et l'honneur de la divinité ; et à ce propos, Mercure n' a pas craint de qualifier les statues en disant qu'elles doivent devenir des dieux imaginaires et être changées en dieux artificiels par l'usage ou l'adoption de certaines paroles et aromates comme il le dit lui-même dans l'ouvrage qu'il a écrit sur le Dieu des dieux." (31)

Pourtant, Guillaume d'Auvergne comme un peu plus tard Albert le Grand, Thomas d'Aquin ou Roger Bacon, avaient assimilé ces savoirs avant d'imaginer les combattre. Cela mènera même Albert le Grand – si c'est bien lui l'auteur du *Speculum astronomiae* écrit vers 1260 – à justifier non sans prudence l'astrologie, en ce comprise la science

naturelle des talismans. Tout en sauvegardant la liberté individuelle, il s'efforcera d'accorder les doctrines astrologiques avec la science aristotélicienne et la théologie chrétienne, en s'aidant de la dynamique hiérarchique des processus de causalité. Thomas d'Aquin fera de même (32). Deux siècles s'écouleront avant que se diffusent largement des versions compilées et vulgarisées des traités gréco-arabes en question.

Quant aux témoignages de la pratique, une fois étalés sur une ligne du temps, ils montrent que l'usage des ligatures en Occident était très actif jusqu'au IX^e siècle, pour s'atténuer ensuite avant de reprendre de plus belle au XV^e siècle. Ainsi, pour revenir à notre cas précis, les chroniqueurs de la peste de Londres ont relayé l'emploi d'*abracadabra* pour éloigner le fléau dévastateur qui frappa cinq fois, de 1483 (Pays de Galles) à 1551 en plein cœur de Londres. On l'appela la "sueur anglaise", la "peste britannique" ou la "suette". Il en fut de même lors de la grande peste de 1665.

La formule était donc à cette époque de celles qu'on inscrivait sur les "alexipharmques" et les phylactères pour se garantir de la peste (33) ou qu'on recommandait de pendre au cou pour guérir d'autres fièvres ; on vendait aussi ces amulettes qui relèvent de la catégorie "avec paroles" sous le nom de "brevets". En ce sens, on garde le témoignage de la survie "magique" des réîtres aux champs de bataille du roi de France Henri III lors de la Ligue pour la défense de la foi catholique, après 1576 (34). Ces brevets furent interdits, entre autres, par les décrets de Jean-François Verceil, visiteur apostolique, en 1579, car il devient nécessaire de les combattre vigoureusement.

Même le chirurgien Ambroise Paré († 1590), précurseur de la science anatomique disait encore, non sans distance humoristique : *C'est un plaisir que d'entendre telle manière de faire la médecine, mais entre autres ceste-cy est gentille, qui est de mettre ce beau mot abracadabra en une certaine figure qu'escriit Sérénus pour garir de la fievre* (35). En français, les premières attestations d'*abracadabra* semblent bien remonter au milieu du XV^e siècle. On le trouve notamment dans les

lettres précieuses de Vincent Voiture († 1648), qui le prescrit en riant à son ami Pierre Costar (36).

C'est aussi à partir du XV^e siècle que les érudits et autres collectionneurs d'antiquités ont commencé à s'intéresser scientifiquement et de manière critique à l'origine du mot *abrasax* et parfois à l'action de la formule *abracadabra*, souvent par le biais de médailles et de pierres gravées du nom d'*Abrasax*. Il faut mentionner l'humaniste italien Giulio Cesare Scaligero († 1558), le médecin français Jean Fernel († 1558), le métropolitain russe Macarius († 1564), le jésuite flamand Martin-Antoine Delrio († 1608) (37). Les *Annales ecclésiastiques* du cardinal italien César Baronius († 1607) parlent, sous l'année 120, des hérésies sous l'empereur Hadrien, de Basilide et de Sammonicus dont elles reprennent la figure, lui conférant une nouvelle célébrité (38). D'autres érudits, dont de nombreux protestants, tentèrent avec plus ou moins de succès ou d'erreurs d'éclairer la signification du phénomène par des discussions archéologiques, comme le philosophe français Pierre Gassendi († 1655) (39), le philologue et savant complet Claude de Saumaise († 1658) qui lui voyait une origine égyptienne (40), l'astronome flamand Godefroi Wendelin († 1660) (41), le père jésuite allemand Athanase Kircher, orientaliste († 1680), le byzantiniste Charles Du Cange, seigneur du Fresne († 1688), le père Jean Hardouin, jésuite français († 1729) (42), influencé en cette question par le théologien protestant Isaac de Beausobre († 1738) (43), le père mauriste Bernard de Montfaucon († 1741) (44), l'archéologue français Anne-Claude-Philippe de Tubières, Comte de Caylus († 1765) (45), l'antiquiste italien Jean-Baptiste Passeri († 1780) (46).

Dans le même temps, des traités sur les fièvres (47) et sur les causes des épidémies et autres pestes (48) continuent à mentionner les vertus curatives et préservatives du remède. Des ouvrages contre les superstitions le répertorient aussi parmi les instruments thérapeutiques et prophylactiques mais fustigent ce genre d'usage. C'est le cas, en 1694 par exemple, de celui du théologien français Jean-Baptiste Thiers, déjà mentionné.

Ce n'est pas un hasard si, à la même époque, l'application spécifique d'un *abracadabra* commence à devenir plus floue. Tout juste signale-t-on encore à l'extrême fin du XVII^e siècle que ce caractère éloignerait les démons (49), tandis que le *Dictionnaire de la langue françoise* de Pierre Michélet dit en 1732 qu'il y a des gens assez fous pour croire que ce mot écrit en forme de cône & jette au feu d'une certaine manière & à certains jours, a la force de faire venir un voleur ou malfaiteur. (50)

Pour conclure, on peut se demander si la mauvaise lecture de la formule a eu des conséquences fâcheuses, puisque voici près de deux siècles qu'on ne croit plus guérir de la fièvre ni éloigner les épidémies par un *abracadabra*. En revanche, peut-être croyait-on encore récemment éloigner le cancer, quand en 1920, on a utilisé la figure triangulaire comme emblème du paquet de cigarette "Wills" ("The *abracadabra*") ! Pour l'agnostique Jean-Paul Sartre, un *abrasax* reste tout juste utile à chasser les mouches : Jupiter (...) "Vous ne regretterez pas de m'avoir choisi pour compagnon. D'abord – *abraxas, galla, galla, tsé, tsé* – je vous débarasse de vos mouches." (51).

Isabelle Draelandts

1. Voici quelques notes bibliographiques : tout d'abord, les dictionnaires généraux anciens de langue ou de *realia*, comme le DU CANGE, Ch. du Fresne, *Glossarium Mediae et Infimae Latinitatis*, editio nova (a L. FAVRE), Niort, 1883-1887 ou le *Dictionnaire de la langue françoise, ancienne et moderne*, de Pierre RICHELET, t. 1, Amsterdam, 1732 ou le *Dictionnaire universel françois et latin, vulgairement appelé dictionnaire de Trévoux*, t. 1er A-B, nouvelle édition corrigée, dédiée au roi de Pologne, Nancy, 1740, mais aussi *L'Encyclopédie* de DIDEROT et d'ALEMBERT, Genève, t. 1, 1777, s.v. *Abraxas*.

Ensuite, les notices d'encyclopédies modernes, comme le *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de liturgie*, s. dir. F.

CABROL, t. 1, Paris, 1907, s.v. *abrasax*.

Enfin, les études plus spécifiques sur les incantations et les talismans, comme celle de J. BELLERMANN, *Ein Versuch über die Gemmen der Alten mit den Abraxas Bilde*, 3 vol., Berlin, 1818-1819 et celle de Jacques MATTER, *Histoire critique du Gnosticisme et de son influence*, Paris, 1828, et Strasbourg, 1843, toutes deux controversées. Voir aussi C.W. KING, *The Gnosis and their Remains, Ancient and Medieval*, London, 1887, 2e éd. ; A. DIETERICH, *Abraxas, Studien zur Religionsgeschichte des späteren Altertums*, 1891 ; ID., *Kleine Schriften*, London-Berlin, 1911 ; R. HEIM, *Incantamenta*, Londres, 1892, p. 491 ; A. FURTWÄGLER, *Antike Gemmen*, t. 3, 1900 ; E. BISCHOFF, *Kabbalah*, 2e éd., 1917 ; F. DORNSEIFF, *Das Alphabet in Mystik und Magie*, 1922, 2e éd. 1925 ; *Enzyklopädie PAULY-WISSOWA*, t. 1, p. 109 sq., BÄCHTOLD-STÄUBLI, t. 1, p. 99, et surtout A. ÖNNERFORS, *Zaubersprüche in Texten der römischen und frühmittelalterlichen Medizin*, in G. SABBAH, éd., *Etudes de médecine romaine. Mémoires VIII du Centre Jean Palerme, Saint-Etienne*, 1988, p. 133-156 et l'étude consacrée à la recherche de l'origine de la formule : E. KATZ, *Abrakadabra und Abraxas*, in *Zeitschrift für die Geschichte der Juden*, t. 1, 1964, p. 179-187.

2. Serenus Sammonicus, *Liber medicinalis*, c. 52, 935 : *inscribis cartae quod dicitur abracadabra* (ou éd. PEPIN, p. 48 = ch. 51). Voir plus bas, la figure et le texte.
3. "Fièvre composée de la quotidienne, de la continue, et de la tierce intermittente" : définition de J.-B. THIERS, *Traité des superstitions selon l'Écriture sainte, les décrets des conciles et les sentiments des saints Pères et des théologiens*, t. 1, 3e éd., 1702, p. 491. La fièvre tierce est celle qui revient tous les deux jours (comptage inclusif). Il s'agit donc de la fièvre tierce maligne, qui dure 36 heures sur 48, d'après la définition de Celse. *Tritaios* signifie donc du second jour (*hemitritaios* : où le second jour est un demi : intermittence de la tierce). L'*hemitritaios* était encore inconnue d'Hippocrate, mais elle était répandue à Rome dans la 2e moitié du 1er siècle, d'après les attestations du *Thesaurus Linguae Latinae* : Martial, *Epigrammes*, 2, 40 ; 4, 80 ; 10, 77 et 12, 90 ; Celse, *De medic.*, 3, 3, 2 ; Galien : Kühn, VII, 468 et XVII, A, 121, 235, 944 (et autres) ; Marcellus empiricus, XXX, 51, éd. M. NIEDERMANN, Berlin, 1968, t. 2, p. 534, l. 9 ; Ps.-Soranus, *Quaest. med* 125 : *Hippocrates*

immoderatas... et continuas (i.e. febres) hemitritaeos appellavit sic dicens : ... quae... unum diem leuiorem alterum grauiorem habent et semper ad peius proficunt : "Hippocrate [ref. inexacte] a appelé semi-tierces les fièvres violentes et continues en disant : celles qui ont un jour plus léger, l'autre plus sérieux et qui toujours évoluent en empirant".

4. Cette deuxième graphie est nettement moins courante dans les sources documentaires.
5. Clemens Alexandrinus, *Stromata*, II, 3.
6. Irénée de Lyon, (*Examen et réfutation des erreurs de la Gnose*, ou) *Aduersus haereses*, I, 24, 7, qui est probablement le témoignage le plus ancien et le plus complet. Les chapitres 23 à 31 sont consacrés à l'origine de la gnose valentinienne (notamment Simon le Magicien de Samarie et les Gnostiques qui en sont issus).
7. Hippolyte, *Réfutation de toutes les hérésies*, VII, 14, qui constitue un témoignage précieux conservant des passages d'Irénée de Lyon dans les livres VI, VII et X.
8. Epiphane, *Panarion (Aduersus haereses)*, 24, n° 7-8. Cet auteur constitue une des sources pour atteindre le texte d'Irénée de Lyon dont on ne possède, pour la plupart, qu'une traduction bas-latine.
9. Théodoret de Cyr, *Haeticarum fabularum compendium*, I, 4 (), éd. J.P. MIGNE, *Patrologia graeca*, t. 83, p. 335-356.
10. Jean Damascène, *De haeresibus*, 24.
11. Tertullien, *De praescriptione contra haereses*, ch. 46.
12. Augustin, *De haeresibus ad Quoduultdeum*, 4 et *De ciuitate Dei*.
13. Voir déjà l'ancien témoignage de FURETIERE dans son *Dictionnaire* paru en 1690 : "C'étoit une inscription qui seroit de caractere pour guerir plusieurs maladies, et chasser les Demons, dont l'Auteur étoit un Heretique qui vivoit sous l'Empereur Adrien, qui reconnoissoit pour Dieu Souuerain *Abracax*, duquel dependoient plusieurs autres Dieux, et sept Anges qui presidoient aux sept cieux. Il leur attribuoit 365 vertus, autant que de jours en l'an, et autres choses superstitieuses." Définition reprise par le *Dictionnaire de Trévoux* en 1704, 1752, 1771.

Dans le même ordre d'idées, voir aussi Ernest RENAN, *Histoire des origines du Christianisme*, t. 6, *L'Eglise chrétienne*, Paris, 1879, p. 160-163 : "Le bien est le dieu suprême [selon Basilide] (...). Son

nom est Abraxas. Cet être éternel se développe en sept perfections (...). Les sept perfections ont produit les ordres d'anges inférieurs (...) au nombre de trois cent soixante-cinq. Ce nombre est celui que donnent les lettres du mot *abraxas*, additionnées suivant leur valeur numérique. (...) les basilidiens (...) adoptèrent les vertus magiques du mot *abraxas*." La source de Renan est peut-être saint Jérôme, *In Amos*. Voir ci-dessous un extrait de ce texte.

14. Ps.-Tertullien, *Aduersus omnes haereses*, éd. E. KROYMANN, 1954 (*Corpus christianorum, Series Latina*, 2), p. 1401-1410.
15. Jérôme, *De uiris inlustribus*, c. 21, éd. E. RICHARDSON, 1896, p. 1-56, ici p. 20. Il est plus que probable que Jérôme tire ici ses informations de l'*Histoire ecclésiastique*, IV, c. 7, d'Eusèbe de Césarée († 339).
16. Jérôme, *Commentarium in prophetas minores, In Amos*, I, c. 3, éd. *Corpus christianorum, Series Latina*, 76, ligne 211. Voir aussi *In Abdiam*, ligne 284 et sq ; *In Naum*, c. 1, ligne 327 et sq ; *Altercatio Luciferiani et Orthodoxi*, éd. *Patrologia Latina*, t. 23, c. 163-192, ici § 23, col. 186, ligne 37 et sq.
17. Jérôme, *Epistula 75*, 3. La traduction française est empruntée à J. LABOURT, Paris, 1954 (Budé), p. 35-36.
18. Prosper d'Aquitaine, *Chronique*, 617, éd. Th. MOMMSEN, in *Monumenta Germaniae, Auct. Ant.*, t. 9, 1894, p. 385-485.
19. Cf. K. PREISENDANZ, *Papyri Graecae Magicae*, Stuttgart, 1973-1974 ; trad. H.D. BETZ, *The Greek Magical Papyri in Translation, including the Demotic Spells*, 2e éd., Chicago, 1992.
20. Outre les travaux anciens cités en note 1, A. DELATTE – Ph. DERCHAIN, *Les intailles magiques gréco-égyptiennes*, Paris, 1964 ; R. HEIM, *Incantamenta magica Graeca Latina*, in *Jahrbücher für klassische Philologie*, suppl. XIX, 1893, p. 463-576 ; G. KROPATSCHEK, *De amuletorum apud antiquos usu capita duo, Gryphiae*, 1907 (seul répertoire des amulettes existant, mais au commentaire succinct et dépourvu des indications sur les maladies qu'elles soignent ou préviennent ; P. GAILLARD-SEUX a pour projet de mener un répertoire des amulettes médicales antiques jusqu'au VIe s. inclus) ; C. BONNER, *Studies in magical Amulets chiefly Graeco-Aegyptian*, Michigan University, 1950.
21. Cité plus haut, 2e éd., Paris, 4 vol. 1697-1703, ici t. 1, p. 328.
22. P. GAILLARD-SEUX, *Les amulettes gynécologiques dans les textes*

- latins médicaux de l'Antiquité, in C. DEROUX (éd.), *Maladie et maladies dans les textes latins antiques et médiévaux. Actes du Ve colloque International "Textes médicaux latins" (Bruxelles, 4-6 septembre 1995)*, Bruxelles, 1998 (Collection Latomus, 42), p. 70-84.
23. La Mishnah fut mise définitivement par écrit au début du IIIe s., mais il s'agit d'une loi orale constituée entre le IIe s. A.C.N. et le début du IIIe s. PCN. La rédaction définitive fut le fait de Rabbi Judah le Prince (IIe s.). A cette époque, la majorité des autorités rabbiniques interdisaient les pratiques incantatoires (Mishnah, Shabbat 6 : 10). Par incantation, on entend la déclamation d'un passage des Ecritures ad hoc. La prononciation du nom ineffable de Dieu y est essentielle pour l'efficacité de l'incantation mais aussi pour son interdiction. D'après S. KOTTEK, *Maladie et démonologie dans le Corpus talmudique : correspondances gréco-latines*, in C. DEROUX (éd.), *op. cit.*, p. 247-259, ici p. 248 et 249 : "En revanche, le commentaire talmudique, quelques générations plus tard, est moins univoque (...). L'incantation n'est formellement interdite que dans le cas d'espèce où elle est accompagnée d'un crachement (...)"
24. J.B. PASSERIUS, *De gemmis Basilidianis*, dans : Antonio Francesco GORI – J.B. PASSERI, *Thesaurus Gemmarum antiquarum astriferarum quae e compluribus dactyliotheicis selectae*, Florentiae, 1750, p. 221-286 .
25. Cf. Marcellus Empiricus, *De medicina libri*, qui reprennent parmi 266 recettes magiques, 147 amulettes, la plupart au livre X. Le fait est rappelé notamment par l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. 32, 1779, p. 605.
26. Cf. *supra*, J. BELLERMANN, *Versuch über die Gemmen...*
27. S. SHARPE, *Egyptian Mythology and Egyptian Christianity*, London, 1863, p. 252 : note. (Le livre a été réimprimé en paperback en 1997).
28. DU LAURENT, *De mirabili strumas sanandi ui solis Gallae regibus Christianissimis concessa*, cité par J.B. THIERS, *Traité des superstitions*, t. 1, Paris, 3e éd., 1712, p. 492.
29. Une partie de ces étapes est jalonnée par J.B. THIERS, *Traité des superstitions*, t. 1, p. 326-337, p. 355-357 et p. 438-447.
30. Sur cette question, voir Antonella SANNINO, *Ermete mago e*

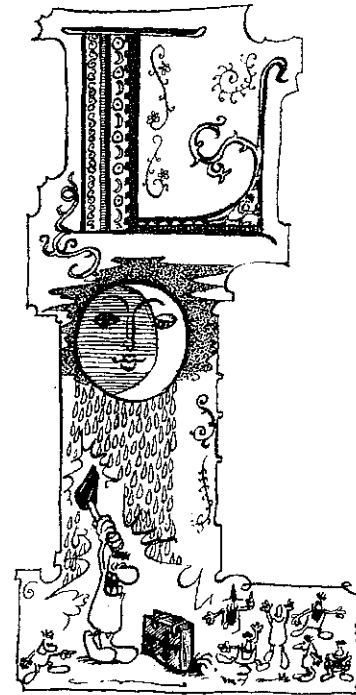
- alchimista nelle biblioteche di Guglielmo d'Alvernia e Ruggero Bacone*, in *Studi medievali*, t. 40/1, 2000, p. 151-209, partic. p. 158.
31. Guillaume d'Auvergne, *De bono et malo*, éd. I.R. O'DONNELL, *Tractatus secundus Guillelmi Aluernensis De bono et malo*, in *Mediaeval Studies*, t. 16, 1954, p. 258.
32. Sur Thomas d'Aquin et les doctrines astrologiques qu'il assimile de manière étonnante pour des lecteurs du XXIe siècle, lire l'excellent ouvrage de Thomas LITT, *Les corps célestes dans l'univers de saint Thomas d'Aquin*, Louvain-Paris, 1961.
33. Cf. *Encyclopédie* de Diderot-D'Alembert, t. 12, 1765, s.v. peste, qui le rapporte comme remède superstitieux.
34. Rapporté par le Père Crespit relayé par l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. 2, Genève, 1778, p. 443.
35. Ambroise Paré, *Les oeuvres complètes*, Paris, 1575, vol. 25, 31.
36. 192e lettre à Mr Costar, à qui il propose la recette contre la fièvre : *Inscribas chartae quod dicitur Abracadabra. / Saepius et subter repetas, mirabile dictu, / Donec in angustum redigatur littera conum.* (c'est le texte de Sammonicus). On trouve aussi ceci chez Costar répondant à Voiture : *Que vous m'avez obligé de m'apprendre cette propriété occulte d'Abracadabra !*
37. M.-A. DELRIO, *Disquisitionum magicarum libri sex*, Louvain, 1599, in-4°, traduit en français par A. Duchesne, Paris, 1611, 2 vol. in 4° (cf. livre I, c. 3, qu. 4).
38. *Annales ecclésiastiques*, Lucques, 1738-1787, 38 vol. ; cf. l'*Appendix*, t. 2, anno 120, p. 91-102 (figure d'*abracadabra* p. 93).
39. Pierre GASSENDI, *Vie de Peiresc*, 1600, (Jac. Sponium, *Miscellanea antiqua*, sect. 1, art. 5).
40. Cl. de SAUMAISE, *De annis climactericis et antiqua astrologia*, Leyden, 1848.
41. Godefroi WENDELIN, Lettre à CHIFFLET, sept. 1615. Il y imagine une composition du mot *abrasax* à partir des initiales de mots (4 hébraïques et 3 grecs) en caractères grecs dont la somme numérique fait 365 : *ab, ben, ruach, ha-kadosh ; soteria ago xylou* ("Père, fils, esprit, saint; salut par la croix").
42. Suivant Isaac de Beausobre, il imagine une combinaison de *ab, ben, ruach* et de *anthrópon sôzein hagioi xyloi* ("sauver l'humanité par la sainte croix").

43. Isaac de BEAUSOBRE, *Histoire critique de Manichée et du manichéisme*, Amsterdam, 1734-1739, ici t. 2, 1739, p. 50-89 (ce deuxième tome a été rédigé sur les mémoires de l'auteur par Formey). Il fait dériver *Abrasax* du grec *habros* et *sac*, "le beau, le glorieux sauveur".
44. Bernard de MONTFAUCON, *Palaeographia graeca*, 1706, II, ch. 8. Ses théories furent adoptées par Bellermand.
45. A.-C. Philippe de TUBIERES, Comte de Caylus, *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines, et gauloises* (7 vol., 1752-1767), ici t. 6, Paris, 1764, p. 65-68.
46. Voir *supra*, note 24.
47. Comme celui de l'anatomiste italien Laurent BELLINI dans la deuxième moitié du XVIIe siècle.
48. Comme celui du médecin anglais Jérémie WAINWRIGHT, *Traité mécanique des choses non naturelles*, paru en anglais à Londres en 1707 et traduit en français en 1748.
49. 1694, *Dictionnaire des arts et des sciences*, t. 3, chez la veuve de J.B. Coignard, 1684.
50. *Dictionnaire* de P. MICHELET, Amsterdam, t. 1, 1732, p. 10.
51. J.-P. SARTRE, *Les Mouches*, 1943, I, 6, p. 40.

LE CHANT DES SIRENES

Réflexions autour d'un symbole musical

*Qui a mesuré les eaux dans
le creux de sa main et évalué
l'étendue des cieux à
l'empan ? (1)*



l'idée d'écrire quelques notes sur ce thème a pris corps à mesure que la lecture de différentes sources - spécialement le célèbre récit d'Homère - et commentaires lourds de sens, exprimés depuis l'Antiquité jusqu'au vingtième siècle, nous ont fourni de nouvelles propositions (2). Notre désir, et nos limites, nous permettent seulement de proposer de possibles hypothèses à caractères analogiques concernant ce sujet.

Nous sommes conscient de nous trouver dans le contexte d'une pensée symbolique qui s'exprime à travers un langage polysémique, généralement à travers le récit de fables et de légendes mythologiques qui ont permis la transmission de la sagesse religieuse des ancêtres.